

2014-2015

RAPPORT *annuel*







RAPPORT²⁰¹⁴₂₀₁₅ ANNUEL

Table des MATIÈRES

- 5 Mission
- 6 Conseils d'administration, comités et équipe de direction
- 7 Gouvernements, organismes subventionnaires et associatifs
- 8 Message de la présidente de l'École et du président de la Fondation
- 10 Rapport du directeur général
- 14 Programmes
- 15 Élèves et étudiants par programme
- 15 Candidatures et admissions 2014-2015
- 16 Promotion 2015 de la formation supérieure des artistes de cirque
- 17 Promotion 2015 de la formation en pédagogie des arts du cirque
- 19 États financiers audités 2014-2015

RAPPORT ANNUEL 14-15 de l'École nationale de cirque

- 36 Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque
- 37 Sources des contributions à la collecte de fonds 2014-2015
- 28 Donateurs de la collecte de fonds 2014-2015
- 39 L'impact des dons
- 40 Programme de bourses
- 41 États financiers audités 2014-2015 de la Fondation

Mission

D'envergure internationale, l'École nationale de cirque est une école supérieure d'art de niveaux secondaire et postsecondaire, dédiée à l'éducation et à la formation d'artistes de cirque professionnels, ainsi qu'à la recherche et l'innovation dans les arts du cirque et leur pédagogie. Reconnue internationalement pour la qualité de sa formation, l'École accueille plus de 150 étudiants de partout au pays et dans le monde.

Depuis sa fondation en 1981, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. L'École a formé près de cinq cents artistes de cirque et plus d'une centaine d'enseignants en arts du cirque. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phare comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. Depuis longtemps l'une des références mondiales dans l'enseignement des disciplines circassiennes, l'École est désormais reconnue comme un centre international de recherche dans le champ des arts du cirque. Elle est plus que jamais un foyer d'innovation où des interprètes-créateurs, des concepteurs et des pédagogues se révèlent et s'épanouissent, stimulant la diversité des esthétiques et des formes du cirque.



Conseils d'ADMINISTRATION¹

École nationale de cirque – ENC
et de la Fondation de l'École nationale de cirque – FENC

Lili de Grandpré, présidente ENC

Associée principale
CENCEO

David McAusland, président FENC

Associé
McCARTHY TÉTRAULT

Robert C. Nadeau, vice-président et secrétaire ENC - FENC

Président
NADEAU CONSEIL INTERNATIONAL

Gilles Lapointe, trésorier ENC - FENC

Administrateur

Membres

Catherine Aubin

Représentante des parents des élèves du CES

Jocelyn L. Beaudoin

Président et chef de la direction
FONDATION SUR LES ANTIVIRAUX

Claude Bédard

Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Sylvie Bovet

FONDATION MARC BOURGIE

Pierre Carrier

Représentant des employés
Enseignant
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

David J. Forest

Conseiller en sécurité financière
SERVICES FINANCIERS DAVID FOREST

Sébastien Guénette

Directeur général – Litiges et conformité
JTI – MACDONALD CORP.

Robert Hoppenheim

Fondateur
HOPPENHEIM & CO.

Marc Lalonde

Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Catherine Laurin

Gestionnaire de portefeuille,
conseillère en placement
ANDERSON LAURIN GESTION DE PLACEMENTS
BMO NESBITT BURNS

Carol O'Sullivan

Designer

Bernard Petiot

Vice-président, Casting et Performance
CIRQUE DU SOLEIL

Membres sortants

Stéphane Achard

Isabelle Garneau

Comité exécutif

Lili de Grandpré, coprésidente
David McAusland, coprésident
Gilles Lapointe
Robert C. Nadeau

Comité des bourses

Sylvie Bovet, présidente
Lili de Grandpré
Hélène Dufresne

Comité des finances

Gilles Lapointe, président
Robert C. Nadeau, v.-p., placements
Claude Bédard
Catherine Laurin

Comité des nominations

Robert C. Nadeau, président
Lili de Grandpré
Catherine Laurin
David McAusland

Comité des services

Lili de Grandpré, présidente
Catherine Aubin
Sylvie Bovet
Pierre Carrier
Sébastien Guénette
Bernard Petiot

¹ Membres élus à l'assemblée générale du 30 septembre 2015

Équipe de direction¹

Marc Lalonde
Directeur général

Daniela Arendasova
Directrice des études

Howard Richard
Directeur de la création

Éric Langlois
Directeur administratif

Christophe Rousseau
Directeur des communications

Patrice Aubertin
Directeur de la recherche et
de la formation en pédagogie
Titulaire de la Chaire de recherche
industrielle dans les collèges du CRSH
en arts du cirque

¹ Équipe de direction jusqu'au 24 octobre 2015



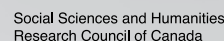
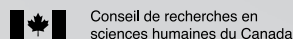
GOUVERNEMENTS et organismes subventionnaires

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts, de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et le Fonds du Canada pour l'investissement en culture.



L'École est également agréée aux fins de subventions par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École bénéficie de subventions du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), notamment pour la Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSH en arts du cirque, mais également du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada ainsi que de subventions du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec et du Fonds de recherche Société et culture du Québec.



Organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- Tohu - La Cité des arts du cirque
- En Piste - Regroupement national des arts du cirque
- ADESAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal
- FEDEC - Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles
- FEPP - Fédération des établissements d'enseignement privés
- ACPQ - Association des collèges privés du Québec
- ACQ - Association des camps du Québec



Rapport de la présidente de l'École et du président de la Fondation

Chaque année, nous avons la chance de pouvoir apprécier la qualité de la formation des nouveaux artistes de cirque formés à l'École nationale de cirque lors des nombreuses représentations des spectacles présentés à la Tohu au mois de juin. Ces jeunes, à l'aube d'une carrière internationale, ne cessent année après année de nous éblouir, de nous surprendre, mais aussi, pour les voir progresser tout au long de leur cheminement académique, de nous faire constater combien ils ont acquis un savoir-faire de si haut calibre. Évidemment, ces réussites sont les fruits d'une institution forte, dont le professionnalisme de l'équipe d'enseignants et d'encadrement est réputé à travers la planète cirque.

Ce rapport annuel présente un tableau fidèle de ce succès et nous sommes, encore une fois, fiers de le présenter conjointement à titre de présidents des conseils d'administration de l'École nationale de cirque et de sa Fondation.

Comme à chaque année, nous profitons de ce rapport annuel, tel que la loi québécoise sur le Conseil exécutif l'exige de tous les collèges privés agréés aux fins de subventions, pour certifier que les conseils d'administration de l'École et de la Fondation n'ont constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de leurs membres se serait placé au cours de l'exercice 2014-2015¹.

L'année 2015 s'inscrira comme un jalon important de l'histoire de l'École. En effet, Marc Lalonde, directeur général depuis 1999, a annoncé son départ en septembre dernier après 16 ans de loyaux services pour assumer de nouvelles fonctions dans le domaine de l'enseignement supérieur artistique. De très nombreux témoignages ont été entendus lors d'une cérémonie de départ émouvante, démontrant un attachement exceptionnel des nombreux partenaires de l'École, de ses collaborateurs, du corps enseignant, des étudiants et des diplômés.

Les membres des conseils d'administration ont unanimement souligné la clairvoyance, le dynamisme, la rigueur, le leadership, l'éthique et la sensibilité artistique de Marc. En effet, son professionnalisme et sa passion pour l'École ont été évidents pendant les seize dernières années et les sommets de reconnaissance atteints par l'institution lui sont en grande partie attribuables. L'ENC est devenue un chef de file dans le domaine des arts du cirque et son expertise est recherchée partout à travers le monde. Nous avons tous bénéficié du grand talent de notre directeur général et nous lui en sommes très reconnaissants. Nous souhaitons le meilleur à ce grand ambassadeur et gestionnaire que l'École nationale de cirque a eu comme capitaine durant toutes ces années.

Dans les prochaines semaines, nous pourrons annoncer le successeur à la direction générale. En attendant, le conseil d'administration a enclenché un processus de recrutement et a nommé une codirection par intérim, soit la directrice des

études, Daniela Arendasova, et le directeur administratif, Éric Langlois. Cette équipe de direction expérimentée et éclairée a toute notre confiance, elle est entourée d'un corps enseignant performant et investi et d'équipes administratives et de soutien dédiées et efficaces.

Nous tenons également à remercier sincèrement les administrateurs bénévoles qui ont soutenu notre mission et qui nous quittent cette année, soit Stéphane Achard et Isabelle Garneau, et nous souhaitons la bienvenue à Catherine Aubin à titre de représentante des parents aux conseils de l'École et de la Fondation.

Soutenir financièrement une école d'art de cette envergure est un défi de tous les instants, et la pérennité de l'École ne saurait exister sans l'engagement constant de nos pouvoirs publics. Le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture et des Communications, soutiennent respectivement la formation supérieure collégiale des artistes et pédagogues, le programme scolaire secondaire et la formation artistique dans son ensemble. Le ministère fédéral du Patrimoine canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, offre son soutien aux aspects proprement artistiques de la formation. De plus, les initiatives de recherche et d'innovation de l'École sont soutenues par l'entremise du Conseil de recherches en sciences humaines et du Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada ainsi que par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

Il est tout aussi essentiel de remercier nos nombreux donateurs individuels et corporatifs ainsi que nos bénévoles, qui contribuent fidèlement aux programmes de la Fondation pour le développement de notre École. Nous saluons tout particulièrement la participation de Rhodri Harries, qui a su relever avec succès le mandat de présider la Soirée-bénéfice 2015, l'apport indéfectible du Cirque du Soleil et le soutien de ses dirigeants, ainsi que le partenariat avec Natrel.

Lili de Grandpré
Présidente du conseil d'administration
École nationale de cirque

David McAusland
Président du conseil d'administration
Fondation de l'École nationale de cirque





Rapport du directeur général

Une autre imposante cohorte de 27 artistes, dignes des attentes les plus élevées de la profession, a pris son envol en juin 2015. Elle reflète bien sûr le talent et les divers savoirs, faire et être, de ces diplômés. Elle témoigne aussi de la qualité du recrutement et de la sélection des élèves et étudiants, de la rigueur et la créativité des enseignants de l'École, de la cohérence et de la pertinence de ses programmes et services ainsi que de la force du leadership pédagogique et artistique de l'École qui assure un sens et une cohésion à tous ces ingrédients essentiels.

Le continuum de formation est à la fois cohérent et stimulant, garant d'une progression adéquate et d'une forte rétention des élèves. La réussite des études secondaires, si fondamentale pour le jeune au seuil de la formation supérieure, est pleinement assurée, tandis que la réussite des études supérieures des étudiants est toujours très élevée. D'ailleurs, celle-ci est le gage d'une résilience professionnelle pour l'artiste de cirque qui a toutes les chances de se consacrer éventuellement à une deuxième carrière.

Le taux de placement de nos diplômés demeure maximal. Bien que le marché de l'emploi canadien et international demeure favorable, l'insertion professionnelle réussie d'une telle cohorte de diplômés est une autre preuve tangible de l'excellence de la formation offerte par notre école.

Malgré le nombre élevé de diplômés 2015, la taille des futures cohortes sera à son niveau optimal en fonction des ressources dont l'École dispose. Elle demeurera imposante par rapport à celles d'autres écoles supérieures reconnues. Elle continuera d'assurer une véritable émulation au sein de chacune des familles disciplinaires des arts du cirque, ce qu'une école plus petite ne peut offrir.

Toutefois, le recrutement au Québec et au Canada demeure un défi et devrait compter éventuellement sur un bassin plus grand de jeunes praticiens préparés adéquatement. Bien que l'École ne détienne pas tous les leviers du développement d'un tel bassin au Québec et au Canada, l'institution investit massivement dans la prestation de services de loisirs de qualité et accessible ainsi que dans la

formation continue des professionnels de l'enseignement des arts du cirque et dans la recherche sur l'innovation sociale par les arts du cirque.

À cet égard, en 2014-2015, les programmes de formation en pédagogie des arts du cirque ont mené à la diplomation de 27 professionnels, dont 19 pour la pratique socioculturelle ou scolaire et huit pour la formation professionnelle. Au cours de l'année, l'École a d'ailleurs lancé la première édition de son programme de formation à distance d'instructeurs en arts du cirque. Cette formation combine, d'une part, les modalités d'apprentissages et d'enseignement synchrone et asynchrone et, d'autre part, une période intensive de formation à l'École de même qu'un stage. La première cohorte était constituée de 14 étudiants en provenance de trois provinces canadiennes et de six pays. Validée par l'organisme Cégep à distance et jugée conforme entièrement au programme d'attestation d'études collégiales du même nom, cette formation est en voie d'être reconnue par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR).

Au cours de sa cinquième année d'existence, le service de recherche de l'École, désormais appelé le Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque (CRITAC), s'est engagé dans « L'étude des efforts dynamiques et des forces de chocs dans la pratique des arts du cirque » avec le soutien du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada ainsi que dans une recherche sur « L'initiation des enfants à la pratique des arts du cirque et ses effets sur la littératie physique, la créativité et la résilience » avec, cette fois, l'aide du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Avec ces nouveaux projets, l'École accroît sa capacité interne de recherche par la participation de ses étudiants, enseignants et cadres à 15 projets de recherche appliquée ou d'innovation sociale. Le CRITAC a également conclu de nouvelles ententes de partenariats industriels, associatifs ou institutionnels avec l'Université de l'Alberta, le Centre de recherche sur la résilience de l'Université Dalhousie, la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'Université Las Vegas-Nevada, le Parkland School Board, InstaDesign et Machine de Cirque.

Grâce notamment au soutien de la Fondation de l'École nationale de cirque, nos services aux étudiants ont gardé toute leur pertinence et leur efficacité :

- En matière de santé, notre équipe multidisciplinaire de thérapeutes spécialisés en arts du cirque a assuré dans nos murs une moyenne annuelle de près de 21 consultations ou traitements par étudiant;
- Le service d'aide financière a accompagné 64 étudiants dans leurs demandes d'aide publique et privée. Ce soutien a favorisé l'octroi de 57 prêts ou bourses à des étudiants, dont 37 bourses offertes par la Fondation de l'École nationale de cirque;
- En sus de leur formation régulière, les étudiants ont pu profiter de 41 stages de création, de recherche, d'insertion professionnelle ou d'échanges internationaux;
- Riche de près de 12 300 documents, notre bibliothèque spécialisée a reçu plus de 19 000 visites d'étudiants et de chercheurs;
- Les services de résidences ont accueilli 16 résidents élèves et étudiants de toutes les régions du Canada pendant l'année scolaire régulière et 87 lors des camps estivaux préparatoires.



L'École a clôturé son exercice financier en présentant encore une fois des résultats équilibrés et ce, malgré l'effort budgétaire exigé par le MEESR et la stagnation de ses revenus de subventions. Nous avons réussi notamment grâce à des gains d'efficience, à l'augmentation des revenus de scolarité et aux dons de la Fondation. Ainsi la proportion des revenus de sources privées a augmenté d'un point, à 36 % des revenus d'opération.

La Fondation aura donc versé à l'École plus de 495 000 \$, soit près de 415 000 \$ à son fonctionnement général et 80 800 \$ en bourses d'études. En dépit des revenus en légère baisse, la Fondation a pu soutenir adéquatement

l'École et venir en aide aux étudiants à même ses revenus de l'exercice et maintenir l'équilibre financier.

Sur le plan communautaire, l'École a offert une gamme de services techniques aux artistes et organismes professionnels en partenariat avec Tohu, la Cité des arts du cirque ainsi que des services de référence et d'aide aux chercheurs indépendants. L'action culturelle de l'École auprès de la jeunesse a permis à 6 200 jeunes d'âge scolaire d'assister à des spectacles de cirque contemporain de qualité et à 594 jeunes de s'initier aux arts du cirque au cours de la dernière année.

Distinctions des anciens de l'École

Jimmy Gonzalez (2013)

Médaille d'or et Prix Dragone, Prix Victor Kee,
Prix de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques
36^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France (jonglerie)

Mark Pieklo et Laura Smith (1999)

Médaille d'argent, 36^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France
(cadre russe – collectif Lift)

Francis Perrault (2013) et Lea Toran Jenner (2014)

Médaille de bronze et Prix du Moulin Rouge
36^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France (duo roue Cyr)

François Bouvier (2013)

Prix Annie Fratellini, 36^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France (fil de fer)

Guillaume Mesmin et Anouk Blais (2014)

Prix GOP Entertainment Group, Festival Newcomershow du Krystallpalast, Leipzig, Allemagne (trapèze duo)

Daniel Sullivan (2014)

Prix Festungs, Festival Newcomershow du Krystallpalast, Leipzig, Allemagne (cerceau aérien)

Angelica Bongiovonni (2011)

Éléphant d'argent, Festival de cirque Nikulin, Moscou, Russie (roue Cyr)

Louis-Marc Bruneau-Dumoulin (2011) et Camille Tremblay (2012)

Éléphant de bronze, Festival de cirque Nikulin, Moscou, Russie (duo équilibre)



Je ne saurais conclure autrement ce rapport qu'en félicitant tous mes proches collaborateurs et chaque membre des équipes pédagogique, administrative et de soutien pour leur engagement envers l'excellence des services offerts aux étudiants et à la communauté.

Malgré cette performance encourageante pour le futur, et peut-être pour cette même raison, j'ai jugé qu'après plus de 16 années passées à la barre de cette grande école d'art, il était temps pour moi de me consacrer à une autre mission et, pour l'École, d'être dirigée par une personne ayant une nouvelle perspective. Je quitte la maison en mettant un point d'orgue sur le bilan de la dernière année avec l'assurance que la nouvelle année scolaire est bien engagée et que l'École a tout ce qu'il faut pour avoir confiance en son avenir.

Ce fut réellement un honneur de faire partie de l'équipe de cette école si extraordinaire et si emblématique du cirque contemporain du XXI^e siècle. Je la quitte avec tristesse et respect. Je remercie les personnes qui œuvrent et ont œuvré à la gouvernance de l'École et de sa Fondation pour leur générosité et leur confiance. Enfin, je suis et serai toujours reconnaissant envers les « circas-siens », ceux de l'École et de sa communauté élargie, de m'avoir accueilli comme l'un des leurs et de m'avoir tant enseigné.



Marc Lalonde
Directeur général
École nationale de cirque

Programmes

- **Préparatoire**

Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de 9 à 13 ans ; il les prépare à la formation secondaire en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires ou secondaires de 1^{er} cycle dans un autre établissement.

- **Cirque-études secondaires - CES**

Ce programme de type arts-études est offert de la 1^{ère} à la 5^e année du secondaire. Il combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec. L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

- **Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 561.D0**

Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux étudiants ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec (MEESR).

- **Diplôme d'études de l'École - DEE**

Destiné exclusivement aux étudiants internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École (DEE) et préparent directement à la pratique professionnelle.

- **Atelier de recherche et de création des diplômés**

En complément à sa formation supérieure, l'École offre à ses étudiants avancés et jeunes diplômés de participer à un stage d'insertion professionnelle. L'objectif de l'Atelier est de faire vivre à un collectif de jeunes artistes l'expérience complète de la création d'une oeuvre de cirque contemporain sous la direction d'un concepteur et metteur en piste.

- **Formation d'initiateur - NRC.0V, d'instructeur - NRC.08 et de formateur - NRC.09 - AEC**

Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque, ceci afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le MEESR. Depuis 2015, l'École offre une version en ligne en anglais de la formation d'instructeur. La reconnaissance de ce programme à titre d'attestation d'études collégiales est en instance d'approbation par le MEESR.



Élèves et étudiants par PROGRAMME

Formation professionnelle	13-14	14-15	15-16
Programme préparatoire	23	19	19
Cirque-études secondaires - CES	23	28	30
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	102	99	96
Atelier de recherche et de création - AEC NRC.0W	0	7	0
Pédagogie du cirque - AEC et formation en ligne	17	30	27
Total	165	183	172

Activités d'initiation			
Camps estivaux	105	128	140
Activités de loisir - inscriptions / session	372	603	N/D
Total	642	914	N/D

Candidatures et admissions 2015-2016

	2015-2016		Moyenne 5 ans	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Programme préparatoire et Cirque-études secondaires - CES	207	16	261	19
Diplôme d'études collégiales et supérieures - DEC-DEE	208	43	251	45
Pédagogie du cirque - AEC et formation en ligne	27	27	24	20
Total	442	86	536	84

L'École nationale de cirque tient à souligner l'apport des écoles de cirque ainsi que des clubs sportifs canadiens d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis aux programmes CES, DEC et DEE pour l'année 2015-2016 :

Aircraft Circus, Angleterre

Académie Fratellini, France

Aerial Art Dance Project, Japon

Cirko de Mente, Mexique

École de cirque et de gymnastique, Gym-Fly,
Québec, Canada

École de cirque Jules Verne d'Amiens, France

École de cirque Zôfy, Suisse

École nationale de cirque de Châtelleraut, France

Galaxy Gymnastics and Aspire Acrobatics, Ontario, Canada

New England Center for Circus Arts, VT, États-Unis

Piste d'Azur, France

School of Acrobatics & New Circus Arts (SANCA), VT, États-Unis

The Flying Fruit Fly Circus, Australie

Trapeze School of Aerial Arts NY, États-Unis

Trapeze Arts, CA, États-Unis

Yukon Circus Society, Yukon, Canada

Zacada Circus School, Ontario, Canada

Zero Gravity Circus, Ontario, Canada

Zip Zap Circus School, Afrique du sud

PROMOTION 2015 de la formation supérieure des artistes de cirque



Selene
Ballesteros-Minguer,
corde lisse



Olivier Belzile,
diabolo



Charles-Éric
Bouchard,
corde lisse



Jason Brugger,
sangles aériennes



Baptiste Clerc,
mât chinois



Benjamin Courtenay,
sangles aériennes



Hugo Duquette,
trapèze danse



Ronan Duée et Dorian
Lechaux, duo main à
main sur monocycle



Nicole Faubert,
équilibre



Fabian Galouye,
diabolo



Charlie Mach,
généraliste,
chaise acrobatique



Alexie
Maheu-Langevin,
mât chinois



Aaron Marquise,
clown



Thula Martin,
cerceau



Arthur Morel Van-Hyfte,
trapèze danse



Eivind Overland,
trapèze fixe



Guillaume Paquin,
corde lisse



Rachel Salzman,
roue Cyr



Korri Singh Aulakh,
trapèze ballant



Patrick Tobin,
fil de fer



Marilou Verschelden,
roue allemande



Jérémy Vitupier
et Antonin Wicky,
duo clowns



Ezra Weill,
corde lisse



Tatiana
Weltzien-Straathof,
équilibre



Enya White,
trapèze danse



PROMOTION 2015 de la pédagogie des arts du cirque

INITIATEURS

Attestation d'études collégiales

Kim Brown

INSTRUCTEURS

Attestation d'études collégiales

Léonore Fouré

Maria Gabriela Parker Serrano

Liliana Resendiz Cisneros

Caroline Villeneuve

INSTRUCTEURS

e-learning

Emmanuelle Balmori

Marie-Ève Dicaire

Tawni Edwards

Brett Franz

Ryan Gray

Kristin Langille

Edgar August Lozano Robles

Catherine Mills

Jafet Ramos Irizarry

Ariana Shaw

Alvaro Felipe Soto Gomez De La Torre

Mylène St-Jacques

Thoma Vaccaro

Juan Arturo Vazquez Honorato

FORMATEURS

Attestation d'études collégiales

Patricia Messier

Maria Gabriela Parker Serrano

Fabian Eduardo Salazar Trejo

Carlos De Barros Sugawara

Sara Deull

Tiago Do Carmo Maciel

Beatriz Pantojo Mengue

Ana Paula Perche Sugawara



États financiers de École nationale de cirque

30 juin 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-13
Annexes	
Annexe A – Subventions et contributions	14
Annexe B – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque.....	14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale de cirque au 30 juin 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'exercice terminé le 30 juin 2015.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Le 30 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116671

École nationale de cirque

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2015

	2015	2014
	\$	\$
Revenus		
Subventions et contributions (Annexe A)	4 258 883	4 166 652
Frais de scolarité	982 756	899 332
Contrat de service de formation	1 464	7 573
Location de locaux et équipements	333 363	339 736
Spectacles et festivals	265 448	323 641
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque (Annexe B)	495 657	397 222
Services d'hébergement	177 467	159 180
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	494 757	489 964
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	42 820	42 770
Autres	22 214	24 224
	7 074 829	6 850 294
Dépenses		
Salaires et honoraires	4 134 192	3 907 836
Charges sociales	589 449	557 933
Services professionnels	406 074	404 861
Fournitures et approvisionnements	472 759	449 913
Déplacements, communications et informations	290 890	341 729
Services contractuels	304 396	307 496
Location d'équipements	81 199	93 334
Aide financière aux élèves	81 800	71 440
Assurances et permis	39 414	46 016
Entretien de l'équipement et de l'immeuble	25 204	29 094
Créances douteuses	—	7 817
Frais financiers	22 058	17 217
Amortissement des immobilisations corporelles	626 846	615 036
	7 074 281	6 849 722
Excédent des revenus sur les dépenses	548	572

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque
État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 30 juin 2015

	Investi en immobilisations	Affecté (note 13)	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2014	1 250 958	53 568	(557 321)	747 205
Excédent des revenus sur les dépenses	—	—	548	548
Investissement en immobilisations corporelles	216 562	—	(216 562)	—
Amortissement des immobilisations corporelles	(626 846)	—	626 846	—
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles	(104 357)	—	104 357	—
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	537 577	—	(537 577)	—
Solde au 30 juin 2015	1 273 894	53 568	(579 709)	747 753

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

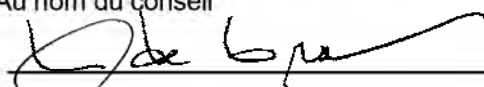
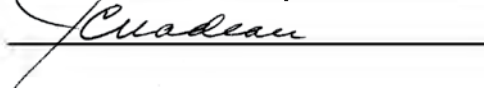
Bilan

au 30 juin 2015

	Notes	2015 \$	2014 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse		—	65 713
Dépôt à terme, à un taux de 0,8 %		853 840	600 469
Débiteurs	3	874 539	657 379
Subventions de fonctionnement à recevoir	4	—	90 000
Tranche à court terme de la subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir	5	91 583	87 945
Frais payés d'avance		42 312	50 688
		1 862 274	1 552 194
Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir	5	1 947 488	2 034 426
Immobilisations corporelles	6	21 326 518	21 736 802
		25 136 280	25 323 422
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		14 917	—
Créditeurs et charges à payer	8	704 751	678 458
Revenus reportés		167 707	164 769
Subventions de fonctionnement reportées		1 414 457	1 130 009
Tranche à court terme des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	9	546 901	524 137
Tranche à court terme de la dette à long terme	10	86 583	82 945
		2 935 316	2 580 318
Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	9	19 505 723	19 961 707
Dette à long terme	10	1 947 488	2 034 192
		24 388 527	24 576 217
Engagement	12		
Actif net			
Investi en immobilisations		1 273 894	1 250 958
Affecté	13	53 568	53 568
Non affecté		(579 709)	(557 321)
		747 753	747 205
		25 136 280	25 323 422

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

, administrateur

, administrateur

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Excédent des revenus sur les dépenses		548	572
Éléments sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		626 846	615 036
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées		(494 757)	(489 964)
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées		(42 820)	(42 770)
		89 817	82 874
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	11	194 895	(365 212)
		284 712	(282 338)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(83 066)	(79 459)
Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles		83 300	84 459
Augmentation des subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles		104 357	—
		104 591	5 000
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(216 562)	(80 314)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		172 741	(357 652)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		666 182	1 023 834
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		838 923	666 182

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 11.

1. Description de l'École

L'École nationale de cirque (l'« École »), organisme sans but lucratif, est constituée selon la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est considérée comme un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les dépôts à terme.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'École devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'École comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et les droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

2. Méthodes comptables (suite)*Constatation des produits (suite)*

Les revenus liés aux spectacles, aux festivals et aux événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations corporelles suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel d'enseignement	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Aménagement extérieur	10 ans
Matériel audiovisuel	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Matériel de service médical	5 ans
Matériel intégré	25 ans
Matériel de spectacle	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

École nationale de cirque

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2015

3. Débiteurs

	2015	2014
	\$	\$
Dons – Fondation de l'École nationale de cirque	500 657	271 308
Débiteurs – Fondation de l'École nationale de cirque	108 508	4 480
Débiteurs – Autres	230 392	245 741
Taxes à la consommation	34 982	26 252
Subventions de recherche	—	109 598
	874 539	657 379

4. Subventions de fonctionnement à recevoir

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	90 000	67 419
Revenus de l'exercice (Annexe A)	3 836 770	3 822 974
Encaissements	(3 926 770)	(3 800 393)
Solde à la fin	—	90 000

5. Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir

	2015	2014
	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 10)	2 034 071	2 117 371
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	5 000	5 000
	2 039 071	2 122 371
Tranche à court terme	91 583	87 945
	1 947 488	2 034 426

École nationale de cirque

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2015

6. Immobilisations corporelles

	2015		2014
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	16 069	—	16 069
Immeuble	26 124 547	5 338 286	21 308 579
Mobilier de bureau	199 900	189 290	29 088
Matériel d'enseignement	385 455	200 415	169 621
Matériel informatique	140 509	74 266	24 338
Aménagement intérieur	31 467	2 572	7 490
Aménagement extérieur	21 169	5 846	17 683
Matériel audiovisuel	37 400	24 587	17 788
Appareils et outils	130 198	55 682	19 332
Matériel de service médical	9 710	7 396	3 452
Matériel intégré	157 665	36 565	114 596
Matériel de spectacle	12 639	5 305	8 766
	27 266 728	5 940 210	21 326 518
			21 736 802

7. Emprunt bancaire

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 350 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins majoré de 1,25 %. L'emprunt est renouvelable annuellement et est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 30 juin 2015, cet emprunt est inutilisé.

8. Créanciers et charges à payer

	2015	2014
	\$	\$
Créanciers – Fondation de l'École nationale de cirque	75 570	33 476
Fournisseurs et charges à payer	255 308	284 505
Salaires et charges sociales	224 840	215 221
Sommes à remettre à l'État	149 033	145 256
	704 751	678 458

École nationale de cirque

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2015

9. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

	2015		2014
	Subvention	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	19 652 045	4 309 459	15 342 586
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	1 899 564	279 275	1 620 289
Intérêts capitalisés	1 524 028	350 530	1 173 498
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	2 208 000	396 830	1 811 170
Subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	12 671	1 420	11 251
Subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	62 543	7 124	55 419
Subvention du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	29 143	1 871	27 272
Revenus de soumissions	12 150	2 590	9 560
Autres	1 772	193	1 579
	25 401 916	5 349 292	20 052 624
Tranche à court terme	—	—	546 901
	25 401 916	5 349 292	19 505 723

10. Dette à long terme

	2015	2014
	\$	\$
Prêt à terme, au taux de 4,34 %, remboursable semestriellement par tranches de 86 974 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2016, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur les créances présentes et futures ⁽¹⁾	2 034 071	2 117 137
Tranche à court terme	86 583	82 945
	1 947 488	2 034 192

⁽¹⁾ En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 5) servira à réduire les remboursements de capital. Les intérêts sont également financés par le ministère.

École nationale de cirque

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2015

10. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	86 583
2017	1 947 488

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2015	2014
	\$	\$
Débiteurs	(217 160)	(230 856)
Subventions de fonctionnement à recevoir	90 000	(22 581)
Frais payés d'avance	8 376	(6 972)
Créditeurs et charges à payer	26 293	(45 950)
Revenus reportés	2 938	(15 091)
Subventions de fonctionnement reportées	284 448	(43 762)
	194 895	(365 212)
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
(Découvert bancaire) encaisse	(14 917)	65 713
Dépôts à terme	853 840	600 469
	838 923	666 182

12. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour du matériel de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 10 830 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2016	8 360
2017	2 470

13. Affectations grevant l'actif net

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve d'un montant maximal de 300 000 \$ qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

- a) Développement futur de l'institution;
- b) Fonds de roulement;
- c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle;
- d) Améliorations ou réparations du bâtiment.

Toute somme excédant 300 000 \$ sera retournée dans l'actif net non affecté.

14. Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement dans les états financiers.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

15. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, l'École est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'École ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'École surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 juin 2015, les principaux passifs financiers de l'École étaient le découvert bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable.

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice.

École nationale de cirque

Annexe A – Subventions et contributions

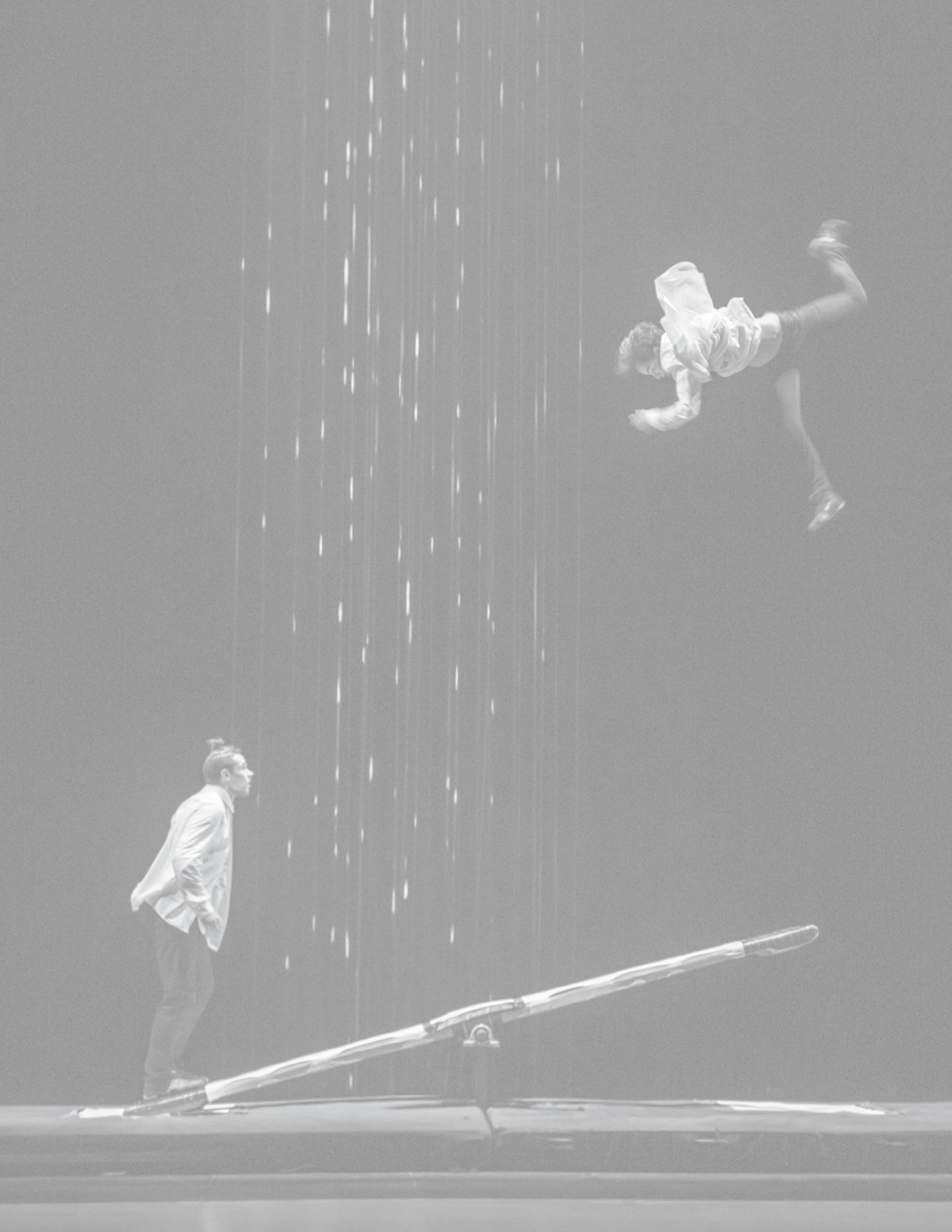
Exercice terminé le 30 juin 2015

	2015	2014
	\$	\$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	1 901 770	1 887 974
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	1 035 000	1 035 000
Ministère du Patrimoine canadien	900 000	900 000
	3 836 770	3 822 974
Projets		
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	185 103	159 465
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	1 925	24 998
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	101 797	55 185
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	—	1 455
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec	4 000	26 472
Académie les Estacades	—	23 776
Agropur – Division Natrel	62 000	47 000
Autre contribution privée	67 288	5 327
	422 113	343 678
	4 258 883	4 166 652

Annexe B – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

Exercice terminé le 30 juin 2015

	2015	2014
	\$	\$
Fonctionnement	334 000	238 950
Bourses aux élèves	80 800	71 440
Collecte de fonds	80 857	86 832
	495 657	397 222

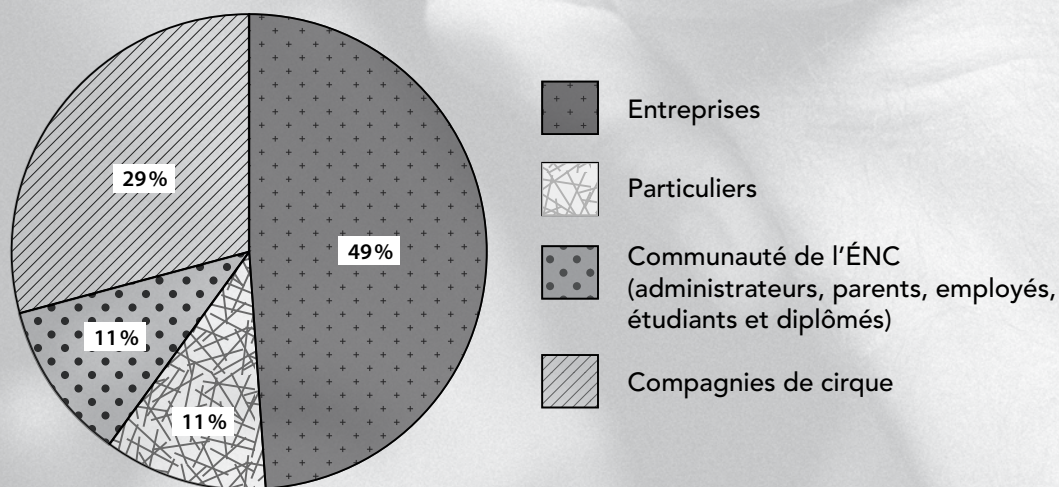


RAPPORT DE LA FONDATION
DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent de toute provenance.

Sources des contributions à la collecte de fonds 2014-2015

Les revenus des collectes de fonds privés de 2014-2015 ont totalisé 303 000 \$ et proviennent des sources suivantes :



Outre les contributions annuelles des donateurs, la Fondation peut compter sur le rendement des différents fonds de dotation pour venir en aide à l'École ou à ses étudiants. Pour plus d'informations, consultez la page 3 des États financiers audités de la Fondation de l'École nationale de cirque.

Donateurs de la collecte de fonds 2014-2015

Chaque année, nos donateurs démontrent leur soutien à la Fondation de l'École nationale de cirque en participant aux différentes campagnes de collecte de fonds. Grâce à la générosité de nombreux individus, compagnies, fondations et bénévoles, la Fondation peut continuer à soutenir l'École dans sa mission d'excellence pédagogique et artistique afin que de jeunes talents de partout puissent se réaliser et rayonner.

Nous remercions sincèrement tous les donateurs qui contribuent à concrétiser les rêves de ces futurs artistes de cirque.

GRAND DONATEUR / 75 000 \$ et plus

Cirque du Soleil

CERCLE DES BIENFAITEURS / 10 000 \$ - 25 000 \$

Mouvement Desjardins
Solotech

CERCLE DES MÉCÈNES / 5 000 \$ - 9 999 \$

Bombardier
Borden Ladner Gervais
Patricia et Rhodri Harries
KPMG
Brian et Carol O'Sullivan
Alain Pacherie - Cirque Phénix
Power Corporation du Canada
Rio Tinto Alcan
Valeurs Mobilières TD

CERCLE DES AMBASSADEURS / 2 000 \$ - 4 999 \$

Aimia
Aon Parizeau
Hélène Blackburn et Bruno Duguay
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Caisse Desjardins du Centre-est de la Métropole
CIBC
Cogeco Câble Inc.
Lili de Grandpré
Deeth William Wall LLP
EMM Williams Productions
EY
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Fednav International Limitée
Fondation Deloitte
David J. Forest
Gymnastique Québec
Hewitt Équipement
Irving Mitchell Kalichman
Marc Lalonde
Catherine Laurin
Les 7 doigts de la main
David McAusland
McKinsey & Compagnie
Natrel (Agropur Coopérative)
Norton Rose Fulbright
RailTerm
Roger Straathof et Romy Weltzien Straathof
Vincent Lafleur Traiteur
Wortzmans

CERCLE DES MAÎTRES DE PISTE / 1 000 \$ - 1 999 \$

Aird & Berlis
Anonyme (2)
Claude Bédard
Roger Berthelot
Paul Binder - Big Apple Circus
Robert Blain
Sylvie Bovet
Jeannette et William Buholzer
CGI
Cirque Éloize
Curtis Dawe avocats
Execaire
Financière Banque Nationale

Fondation Daniel Lamarre
Gestion d'actifs Burgundy
Sébastien Guénette
Roger Hobden
JTI-McDonald Corp.
Lavery avocats
Anthony Layton
McCarthy Tétraut
Michael O'Connor
One Drop
Outbox technology
Placements Montrusco Bolton Inc.
RBC Foundation
Howard Richard
Christophe Rousseau
S.P.I.N.
The Ringling Art Library of the John and Mable
Ringling Museum of art
Towers Watson

CERCLE DES SUPPORTEURS / 500 \$ - 999 \$

Action Sport Physio Centre-Ville
Amyot Gélinas
Anonyme (3)
Alain Auclair
BCF
Jacques Boucher
Pierre Bovet
Brenton Kean
Germain Carrière
Cascades Groupe Tissu
André B. Charron et Johanne Pelletier Charron
Johanne Claveau
Confection C. Cliche
Suzanne de Grandpré
Deschênes & Perreault Construction
E3 Services conseils
EBI Montréal Inc.
Écho Média
Fonds Capital Culture Québec
GDI Services
GIPSY
Peter Guay
Mary Hagerman
Bernard Hébert
Lyn Heward
Jean François Rochefort Inc.
Caroline Jelmoni Davaripour et Jean-Pierre Jelmoni
Charles F. Joron
KCMN Velan Foundation
Knightsbridge
Suzanne Langevin et Guy Lapierre
Marie Langlois
Gilles Lapointe
Lapointe Magne et Associés
Michel Laprise
John Leboutillier
Antoine et Claire Lefavre
Robert C. Nadeau
Newmark Knight Frank Devencore
Northbridge Assurance
Fany O'Bomsawin
Oldcastle Building Products Canada Inc.

Neils Orved
Jacque Paquin
Susan H. Pringle
PwC
Raymond Chabot Grant Thornton
Rogers Communications
Sid Lee
Spectrum
Vézina Assurances
Jonathan I. Wener
Richard Wilson
Xerox
Tessie Yanez

CERCLE DES AMIS / 100 \$ - 499 \$

Welby Altidor
Anonyme
Antiquités Rowntree inc.
Christine Bouchard
Éric Bouchard et Geneviève Proulx
Mario Bourdon
Centro educativo di documentazione delle arti
Circensi
Lucie Chartrand
Couvre-planchers Labrosse
Créations Gimi Inc.
Davies Ward Phillips & Vineberg
Desjardins Sécurité Financière
Fonds Louis Garneau
Isabelle Garneau
Daniel Gauthier
Suzanne Gouin
Gouvernement du Québec
Grupo de estudio e pesquisa das artes circenses
Guy Dubuc Inc.
William Hall Zerges et Ursula Oberholzer
J. Robert Swidler & Associés inc.
J.F.P. Marois Couvre Planchers
Éric Lapierre
Stéphane Lavoie
Brigitte Lépine
Les Eaux Naya
Louise Lévesque
Location Jean Légaré Ltée
Martel Desjardins comptables professionnels agréés
Maurice Courrier
National Snare Museum
Peter Newland
Massimo Pacetti
Marie Perreault
Bernard Petiot
Claude Pichette
Domenica Pisano
Monique Polak
Wendy Reid
Danielle Savoie
Diane Sheridan
St-Lawrence Seaway Management Corp.
Christian Veilleux
Voyages G.P.S.

L'impact des dons

La Fondation de l'École veille à ce que les fonds recueillis grâce aux contributions des donateurs soient alloués aux fins désignées par ceux-ci et selon les priorités établies par l'École.

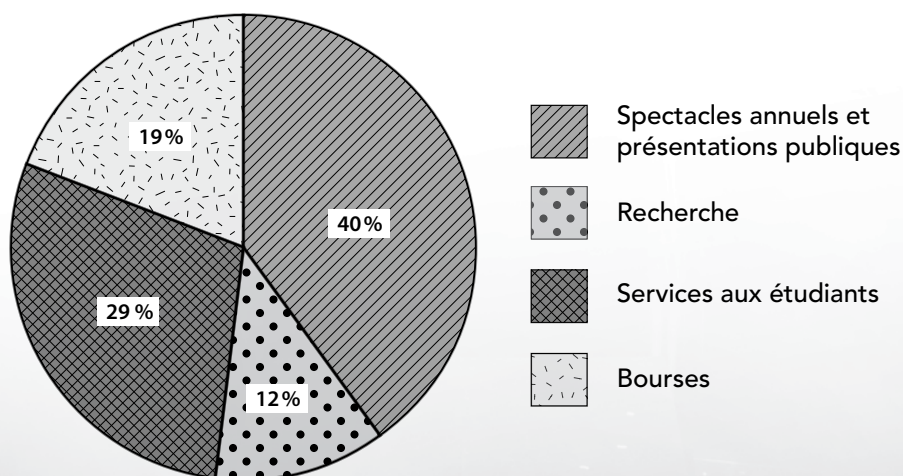
En incluant les bourses aux étudiants, la Fondation a versé à l'École près de 415 000 \$ pour assurer la réalisation des différents projets et services.

La Fondation a notamment comblé le manque à gagner des différents exercices publics présentés au cours de l'année, tels que les spectacles annuels et l'épreuve synthèse, ce qui représente plus de 40 % de leurs coûts de production et de diffusion. Ces productions accessibles aux publics familial et scolaire ont rejoint plus de 17 000 spectateurs dont 5 500 jeunes lors de matinées scolaires.

Cette année, la contribution de la Fondation a exceptionnellement permis de financer près de 85 % des frais directs des services aux étudiants, comprenant des acquisitions de la bibliothèque et des équipements d'enseignement des arts du cirque, des sorties culturelles, ainsi que des stages internationaux de perfectionnement artistique. Seulement pour les services de santé, cette contribution a financé l'équivalent de 1 800 traitements de physiothérapie.

Finalement, un don désigné de 50 000 \$ a été alloué aux projets de recherche appliquée en création et innovation.

Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque



Programme de BOURSES

Le principe d'accessibilité défendu par la Fondation de l'École veut qu'aucun étudiant admis dans un programme de formation ne doive renoncer à ses études pour des raisons financières.

En 2014-2015, plus du quart des étudiants inscrits dans un programme à temps complet a bénéficié d'une aide financière de la Fondation. Un montant total de 80 800 \$ a été versé à 37 boursiers qui ont reçu une aide variant de 500 \$ à 6 000 \$, selon leurs besoins.

Depuis que le fonds de bourses a été constitué en 2006, la Fondation a versé un montant total de 573 810 \$ à 288 boursiers.

« Les bourses de la Fondation m'ont été d'une aide précieuse. Pouvoir m'investir à 100% dans mon apprentissage et laisser évoluer mon univers créatif, sans soucis monétaire, à fait de mes 4 ans de formation un succès incontestable! Merci infiniment de votre soutien. Peu de gens ont la chance de réaliser leurs rêves les plus fous dans la vie..... Moi, si. »

*Andréanne Nadeau, diplômée 2010
Repentigny, Québec - Artiste du Cirque du Soleil*

« Grâce à l'appui généreux des donateurs, j'ai pu compléter ma formation dans cette école extraordinaire! Déménager de Toronto à Montréal n'a pas été facile pour moi. Sans aide de ma famille, je devais subvenir à mes besoins. Heureusement, le programme de bourse de la Fondation de l'École m'a permis de me concentrer sur ma formation sans me préoccuper des enjeux financiers. »

*Calin J. Stevenson, diplômé 2012
Toronto, Canada - Artiste de Dragone*

« 80 800 \$ octroyé à 37 boursiers »

« Mon rêve dans la vie était de devenir un artiste professionnel, et plus spécialement un clown. Grâce à l'École nationale de cirque et au support financier de la Fondation, j'ai pu me concentrer sur mes études et réaliser mes rêves. Cette année seulement, plus de 100 000 personnes auront ri lors d'une de mes performances! L'École m'a transmis cette énergie contagieuse que je peux redonner au public chaque fois que je monte sur scène : j'adore mon travail! Je serai éternellement reconnaissant envers l'École nationale de cirque de m'avoir aidé à réaliser mes rêves ! »

*Mick Holsbeke, diplômé 2009
Floride, USA - Artiste, Cirque Plume*

« Je remercie de tout cœur les donateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque, sans ce soutien, je n'aurais simplement pas pu payer mes frais de scolarité. Vous m'avez permis de faire mes 3 ans d'études professionnelles et de devenir artiste de cirque. »

*Jérôme Sordillon, diplômé 2013
Bellerocche, France
Artiste du Cirque Éloize*



États financiers de la

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

pour l'exercice clos le 30 juin 2015



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'École nationale de cirque, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2015, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'École nationale de cirque tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation de l'École nationale de cirque et nous n'avons pas pu déterminer si, au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014 et pour les exercices clos à ces dates, des ajustements pourraient être apportés aux montants des dons reçus et de l'excédent des revenus sur les dépenses présentés dans les états des résultats, à l'excédent des revenus sur les dépenses présenté dans les états des flux de trésorerie ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net non affecté présentés dans les états de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers au 30 juin 2014 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Le 30 septembre 2015

Montréal, Canada

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice clos le 30 juin 2015

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de la situation financière

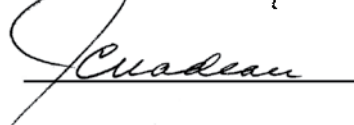
30 juin 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015				2014	
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	- \$	- \$	- \$	264 135 \$	264 135 \$	15 320 \$
Dépôts à terme	-	-	-	-	-	123 524
À recevoir de l'École nationale de cirque	-	-	-	75 570	75 570	33 476
À recevoir du Fonds -bourses	-	-	-	433 145	433 145	348 144
À recevoir du Fonds -maintien des actifs	-	-	-	70 004	70 004	68 752
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	-	-	-	33 984	33 984	28 317
Débiteurs	-	-	-	33 351	33 351	40 524
Frais payés d'avance	-	-	-	795	795	980
Stocks	-	-	-	2 655	2 655	-
	-	-	-	913 639	913 639	659 037
Placements (note 2)	503 011	1 805 452	1 994 520	655 704	4 958 687	4 715 771
	503 011 \$	1 805 452 \$	1 994 520 \$	1 569 343 \$	5 872 326 \$	5 374 808 \$
Passif et actif net						
Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	- \$	- \$	- \$	614 164 \$	614 164 \$	276 308 \$
À payer au Fonds d'administration	70 004	433 145	33 984	-	537 133	445 213
Charges à payer	-	-	-	4 587	4 587	7 296
Revenus reportés	-	-	-	75 000	75 000	5 000
	70 004	433 145	33 984	693 751	1 230 884	733 817
Actif net	433 007	1 372 307	1 960 536	875 592	4 641 442	4 640 991
	503 011 \$	1 805 452 \$	1 994 520 \$	1 569 343 \$	5 872 326 \$	5 374 808 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 administrateur

 administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015				2014	
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total	Total
Revenus						
Campagne annuelle	- \$	- \$	- \$	128 125 \$	128 125 \$	131 148 \$
Campagne pour les résidences	-	-	-	-	-	5 000
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus	-	-	-	75 900	75 900	81 150
Billets - sans reçus	-	-	-	22 375	22 375	27 325
Dons	-	-	-	66 359	66 359	61 081
Commandites	-	-	-	10 450	10 450	12 601
Autres dons	-	-	-	-	-	1 600
Revenus de placements réalisés	16 422	55 109	74 353	43 641	189 525	207 929
Variation de la plus-value non réalisée des placements	5 133	17 224	23 238	8 738	54 333	384 792
	21 555	72 333	97 591	355 588	547 067	912 626
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	-	-	-	4 008	4 008	5 792
Spectacle-bénéfice	-	-	-	33 192	33 192	35 648
Exploitation						
Honoraires	-	-	-	6 000	6 000	6 000
Frais de bureau	-	-	-	5 705	5 705	4 197
Frais de repré- sentation	-	-	-	114	114	159
Frais bancaires	-	-	-	1 940	1 940	2 128
Frais de gestion	1 252	4 201	5 667	(11 120)	-	-
	1 252	4 201	5 667	39 839	50 959	53 924
Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses	20 303	68 132	91 924	315 749	496 108	858 702
Don fonctionnement - ENC	-	-	-	334 000	334 000	238 950
Don pour collecte de fonds - ENC	-	-	-	80 857	80 857	86 832
Don - bourses pour étudiants - ENC	-	80 800	-	-	80 800	71 440
Don - projet résidences	-	-	-	-	-	5 000
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	20 303 \$	(12 668) \$	91 924 \$	(99 108) \$	451 \$	456 480 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 juin 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015				
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total
Solde au début	412 704 \$	1 384 975 \$	1 868 612 \$	974 700 \$	4 640 991 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	20 303	(12 668)	91 924	(99 108)	451
Solde à la fin	433 007 \$	1 372 307 \$	1 960 536 \$	875 592 \$	4 641 442 \$

	2014				
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total
Solde au début	359 031 \$	1 267 006 \$	1 625 596 \$	932 878 \$	4 184 511 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	53 673	117 969	243 016	41 822	456 480
Solde à la fin	412 704 \$	1 384 975 \$	1 868 612 \$	974 700 \$	4 640 991 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	451 \$	456 480 \$
Ajustement pour :		
Variation de la plus-value non réalisée des placements	(54 333)	(384 792)
	(53 882)	71 688
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
À recevoir de l'École nationale de cirque	(13 554)	1 924
Débiteurs	7 173	(12 833)
Frais payés d'avance	185	185
Stocks	(2 655)	1 750
Dons à payer à l'École nationale de cirque	309 316	116 791
Charges à payer	(2 709)	306
Revenus reportés	70 000	5 000
	367 756	113 123
	313 874	184 811
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Disposition (acquisition) de dépôts à terme	123 524	(504)
Acquisition de placements	(188 583)	(206 793)
	(65 059)	(207 297)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	248 815	(22 486)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	15 320	37 806
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	264 135 \$	15 320 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2015

La Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque les administrateurs de l'École nationale de cirque siègent aux deux conseils d'administration.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« OSBL »). Voici les principales méthodes comptables de la Fondation :

a) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfiques sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

b) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les bourses d'études connexes prévues ainsi que les dons à l'École nationale de cirque sont versés.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur, à l'exception des placements. La juste valeur des placements est déterminée selon les cours du marché. Toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2015

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

2. Placements

Les placements sont constitués de 4 597 131 \$ (4 368 955 \$ en 2014) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 361 556 \$ au 30 juin 2015 (346 816 \$ en 2014). Seuls les revenus générés par ces placements peuvent être utilisés par la Fondation, à l'exception des placements du fonds d'administration, puisque tous les donateurs ont exigé que le capital fasse l'objet d'un placement à perpétuité.

La Fondation a conclu une entente avec la Fondation du Grand Montréal (« FGM ») dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture administré par le Conseil des arts et des lettres du Québec (« CALQ ») afin de créer un fonds de dotation (le « fonds ») dont le capital devra être conservé par la FGM pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds, en accord avec le cadre du programme du CALQ, et tel que résumé ci-bas :

- a) Au cours de l'exercice 2008, la Fondation a versé un montant de 250 000 \$ au fonds. Au cours de cet exercice, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 \$ au fonds, répartie comme suit :
 - Un montant de 187 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2015

2. Placements (suite)

a) (suite)

- Un montant de 62 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.
- b) Au cours de l'exercice 2009, la Fondation a versé un montant de 250 000 \$ au fonds. Au cours de l'exercice 2010, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 \$ au fonds, répartie comme suit :
 - Un montant de 187 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds.
 - Un montant de 62 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.

Au 30 juin 2015, la juste valeur du fonds totalisait 1 280 350 \$ (1 237 958 \$ en 2014).

3. Actif net reçu à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

Les actifs nets reçus à titre de dotation pour chacun des fonds dotés se détaillent comme suit :

Fonds - maintien des actifs	354 029 \$
Fonds - bourses	1 222 793
Fonds de dotation non affecté	1 222 115
	2 798 937 \$

4. Dons

Parmi l'ensemble des dons recueillis au cours de l'exercice, les dons pour lesquels des reçus pour fins d'impôts ont été émis totalisaient 250 419 \$. Aucun don d'organismes de bienfaisance n'a été reçu.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2015

5. Risques financiers

a) Risque de change

Par sa détention de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal, la Fondation est exposée au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Certains placements de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

c) Risque de volatilité

Les placements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 4 958 687 \$ au 30 juin 2015 (4 715 771 \$ en 2014) et sont soumis au risque de volatilité du marché.

d) Risque de crédit

Au 30 juin 2015, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

6. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de charité, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de charité doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Au 30 juin 2015, la Fondation se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.





Crédits : Rapport annuel de l'École nationale de cirque 2014-2015
Coordination : Christophe Rousseau | Traduction : Susan Kelly
Photos : Roland Lorente, Valérie Remise, Jean-Charles Labarre,
Alex Legeault, Sylvie-Anne Paré
Conception graphique : www.spinprod.com



